



Livret d'accueil

TPS / PS

2026 / 2027

Fréquentation et aménagement de la scolarisation

TPS : année de naissance 2023 (scolarisation non obligatoire)

PS : année de naissance 2022 (scolarisation obligatoire)*

* Dans le cadre de la scolarisation obligatoire de tous les élèves dès la Petite Section, une dérogation est possible pour permettre à votre enfant scolarisé en PS de faire la sieste à la maison ; merci de la remettre dans la semaine de la rentrée à l'enseignante de votre enfant.

Arrivée dans l'école pour les TPS

Les enseignantes ont à cœur de bien préparer l'accueil de votre enfant et chaque enfant est particulier. Vous devez confirmer la semaine précédente le moment de l'arrivée de votre enfant afin que l'enseignante puisse anticiper son accueil dans les meilleures conditions.

Les rentrées se font au retour de vacances en septembre, en novembre ou janvier.

Une scolarisation adaptée et modulable pour les TPS.

Un maître mot : **la souplesse** ! Elle est indispensable pour s'adapter au développement de chacun.

La scolarité peut s'organiser à partir de 2 demi-journées par semaine, qui peuvent ensuite aboutir aux quatre matinées. Dans la mesure du possible, **la journée complète est à éviter** si des modes de garde complémentaires le permettent. La priorité est plus celle d'une régularité que d'une fréquentation continue.

Pour rappel, les enfants nés en 2024 feront 4 années de maternelle.



La propreté

Pour être scolarisé, un enfant doit être propre, c'est à dire venir sans couche à l'école. La propreté du point de vue de l'école suppose que l'enfant soit suffisamment autonome **pour demander à se rendre aux toilettes et qu'il soit sans fuite entre deux passages aux toilettes**. Il est évident que les émotions du départ peuvent générer quelques accidents qui ne remettent pas en cause sa scolarisation ; toutefois, les fuites répétitives quotidiennes, les fuites à la sieste ou les selles non retenues nous interpellent car cela mobilise un adulte au détriment de la gestion du groupe.

Pour les TPS, si la propreté n'est pas acquise au bout d'une semaine, nous vous proposerons un RDV pour en discuter.

Pour les PS, si la propreté n'est pas acquise à la sieste, nous ne pourrions pas l'accueillir sur ce temps précis (cf Dérogation à remplir au début d'année)

Bien être à l'école

À l'entrée à l'école maternelle, les enfants apprennent tout au long de la journée et le rythme est soutenu. Souvent, ils ont besoin de se reposer en début d'après-midi pour que la journée ne soit pas trop fatigante et intense.

Le rythme à l'école est différent de celui de la maison, de la crèche ou de chez la nounou. Ils doivent se lever tôt, rester concentrés toute la journée et évoluer dans un environnement bruyant et collectif. Dans ces conditions, la sieste est un moment nécessaire et privilégié qui permet aux enfants de tirer profit de ce qu'ils ont appris durant la journée et de rester concentré durant cette journée bien chargée. Le sommeil est une condition indispensable au bon développement de l'enfant et ne peut nuire au sommeil nocturne compte tenu de la fatigue occasionnée dans la journée.

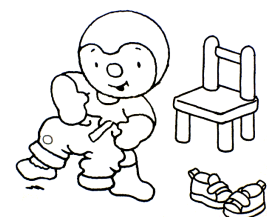
Jusqu'à l'âge de 4 ans, la majorité des enfants a besoin d'un temps de sommeil dès la fin du déjeuner: une sieste d'une durée d'une heure trente à deux heures correspond à un cycle de sommeil et permet de se sentir reposé ;

- Le sommeil permet la récupération de la fatigue psychique et physique, les sécrétions de certaines hormones, la maturation du système nerveux chez l'enfant et favorise la mémorisation ;
- À l'inverse, un manque de sommeil entraîne, entre autres, des troubles de l'attention et de la concentration, voire de l'agressivité ;
- Le respect de ce besoin de sommeil assure l'équilibre des enfants et leur permet d'être disponibles pour les apprentissages (c'est pendant le sommeil que s'effectue l'ancrage des connaissances) ;

Respectez un rythme régulier : A la maison, couchez votre enfant suffisamment tôt et toujours à la même heure afin qu'il garde un rythme de sommeil régulier. Le week-end, continuez sur le rythme de l'école avec un coucher tôt le soir et une bonne sieste réparatrice l'après-midi. Cela aidera votre enfant à prendre le bon rythme en semaine.

Pour les habits du quotidien, privilégiez les vêtements amples faciles à descendre et à remonter et des chaussures fermées à scratch (activité motrice tous les matins), pas de vêtements avec des petits boutons.

Les foulards et écharpes sont interdits.

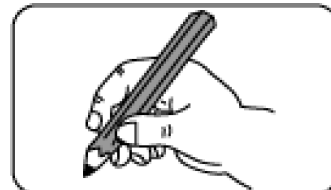


Pour grandir en confiance ...

À la maison...

Voici quelques idées d'activités possibles avec votre enfant

- Parler avec votre enfant : lors de toutes les activités de la vie quotidienne (habillage/cuisine/bain...)
- Lire des albums : faire raconter l'histoire. Vous pouvez le questionner sur les personnages, les lieux de l'histoire.
- Ecouter de la musique.
- Dessiner / colorier (faire attention à la tenue du crayon).
- Peindre
- L'associer aux activités de la vie quotidienne : Cuisiner en le laissant manipuler les ustensiles et les ingrédients, le faire nommer ce qu'il emploie / jardiner / bricoler /
- Jouer avec votre enfant à des jeux simples, jeux de société :
- Faire des jeux de transvasement de liquide, de sable.
- Manipuler de la pâte à modeler.
- Déplacer des petits objets avec des pinces (pince à cornichons / à sucre / à épiler...).
- Effectuer des puzzles
- Réaliser des constructions (légo, kapla, duplo...)
- Enfiler des perles



Il est important que votre enfant s'occupe seul de temps en temps. Il a le droit de prendre du temps pour ne rien faire, de s'ennuyer, se poser, rêvasser ... Cela le fait aussi grandir et développe son imaginaire.

Les écrans et l'enfant (pas d'écran avant 3 ans)

<https://afpa.org/dossier/ecrans/>

Répondre aux besoins essentiels des enfants, c'est...

- JOUER avec l'enfant parce qu'il apprend en jouant.
- PARLER avec l'enfant pour lui permettre d'apprendre à mieux parler.
- BOUGER pour le bien-être et la santé de l'enfant.

